DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE ET INI-TIATION À LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

PROGRAMME DE FORMATION



Objectifs de formation

Appliquer ses devoirs et connaître ses droits.

Comprendre les différents documents liés au travail et leurs spécificités.

Tenir compte de la « culture d'entreprise » et s'intégrer dans la politique de qualité de son entreprise.

Comprendre le fonctionnement et l'organisation d'une entreprise.

Analyser et comprendre les situations de ruptures et d'échecs dans l'emploi.

Se préparer aux modalités d'accompagnements de Pôle Emploi.

Programme pédagogique

- 1. Le début et la fin de contrat : L'embauche : la promesse d'embauche, la DUE, les différents types de contrat, la période d'essai. Le départ : licenciement, démission, préavis, documents remis par l'employeur (reçu de solde de tout compte, certificat de travail, ...).
- 2. L'intégration dans l'entreprise : Les devoirs du salariés et de l'employeur : règlement intérieur, code du travail, convention collective, bulletin de salaire. Le respect du règlement : habillement et apparence, règles sur la sécurité, consommation de boissons alcooliques ou de produits stupéfiants. L'insubordination : refus d'accomplir certaines tâches, refus de travailler en temps supplémentaire, comportement hostile (conduite irrespectueuse, voies de faits, manquements professionnels). Les absences : congés payés, RTT, congés pour événements familiaux, absence pour maladie et indemnisation. La formation : compte personnel de formation (déclaration des heures sur internet, modalités de fonctionnement), plan de formation.
- **3.** Un projet, des engagements : Culture interne et codes identitaires. Responsabilité du salarié dans les enjeux de l'entreprise : sécurité, environnement et qualité.
- **4.** L'entreprise dans son environnement : Fonctionnement de l'entreprise dans son environnement interne : services, rôles et fonctions, organigramme. Fonctionnement de l'entreprise dans son environnement externe : clients, fournisseurs, cotraitants, partenaires, ... Secteurs d'activité et bassins d'emplois.

Financement

Tarif : formation pouvant être prise en charge par l'OPCC dans le cadre du plan de formation.

- Pour les salariés de structures de l'insertion par l'activité économique ou des personnes en accompagnement socio-professionnel:
 - en inter : 420 € par personne
 - en intra : 2 100 € à Etampes (pour un autre site géographique, nous consulter)

Public

Salariés des structures de l'insertion par l'activité économique ou personnes bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de posséder de prérequis en amont.

Certification

Formation non certifiante.

Pour plus d'informations, nous contacter par téléphone au 01 60 80 91 52 ou par mail à contact@horizons91.fr

Moyens pédagogiques

Salles de formation en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipées d'un paper board et / ou d'un tableau blanc Remise de supports pédagogiques écrits pour chaque séquence de formation.

Utilisation du matériel multimédia (vidéoprojecteur, caméscope, magnétoscope, télévision, ordinateurs, ...).

Utilisation de supports réels (contrats de travail, avenants, procédures, organigramme, ...).

Moyens d'évaluation

Afin de permettre d'évaluer les acquis de chaque stagiaire, le QCM (début de formation – fin de formation) permettra de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux. Ces résultats seront adressés ultérieurement sous la forme d'une attestation visée par l'organisme de formation afin de permettre à celui-ci de disposer du temps nécessaire pour évaluer les acquis.

Par ailleurs, une évaluation de la satisfaction du stagiaire à travers un questionnaire (qualité organisationnelle et pédagogique de la formation) sera effectuée en fin de formation.

Méthodes pédagogiques

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de cibler au mieux les attentes des participants.

Tout au long de la formation, le formateur veillera à adapter le processus pédagogique aux stagiaires présents.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques accompagnés de phases de démonstration et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées.

Les séquences seront accompagnées de supports pédagogiques écrits permettant de suivre le déroulement de la formation et de s'y référer ultérieurement.

Les techniques pédagogiques suivantes seront privilégiées :

- Lectures et analyses de documents authentiques
- Mises en situation pratique et jeux de rôle
- Utilisation du matériel informatique
- Echanges et analyses de cas pratiques
- Partages d'expériences

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction et la coordination d'Horizons ainsi que par le formateur.

Modalités d'accès : Positionnement par une entreprise.

Délais d'accès : Variable car en fonction de la programmation annuelle. 6 mois au plus.

Modalités d'organisation : Formation en continu ou séquencée sur 3 semaines maximum et en présentiel. 10 stagiaires environ.

Cette formation peut être adaptée dans son contenu et sa durée en fonction des attentes du client.

Accessibilité : Bâti plain-pied - couloirs larges - salle accessible directement depuis le parking.

RER C à 20 minutes à pied et lignes de bus à 5 minutes

Formateurs

Formateurs possédant une longue expérience dans l'accompagnement socio-professionnel

Lieu

Etampes. Possibilité d'organiser cette formation sur d'autres sites géographiques à la demande du client ou du commanditaire.

Durée et dates

Durée: 21 heures. De 9 h 00 à 17 h 00.

Dates: formations semestrielles. Nous contacter.

Pour aller plus loin

Pour plus d'informations sur les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, de certification, d'insertion dans l'emploi, nombre de stagiaires formés, ...) visitez notre site internet www.horizons91.fr